

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 15 janvier 2010
(convocation du 4 janvier 2010)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Janvier Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. DUCASSOU Dominique
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 40
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic
M. ANZIANI Alain à Mme Marie-Christine EWANS jusqu'à 10 h 00
Mme. BALLOT Chantal à M. LABISTE Bernard
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 45

Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques
M. DUBOS Gérard à M. MOULINIER Maxime
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LOTHAIER Pierre à M. DELAUX Stéphan
M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 H 45
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. REIFFERS Josy à Mme. COLLET Brigitte
Mme. TOUTON Elisabeth à Mme. BREZILLON Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Projet de reconstitution en 3D des vestiges du clocher porche de la cathédrale de Bordeaux - Convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux, la CUB, le CNRS, l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III, Ausonius et l'Etat (DRAC) - Fonds de Concours à la Ville de Bordeaux

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

A l'occasion des travaux du tramway effectués Place Pey-Berland en 2003, les fouilles archéologiques préalables ont fait apparaître les vestiges d'un clocher porche de la cathédrale de Bordeaux dont l'intérêt historique est manifeste.

A défaut de solution technique satisfaisante pour en assurer une présentation au public (la mise en place d'une dalle de verre n'étant pas adaptée aux contraintes de conservation, en particulier pour les peintures murales), il a été décidé de conserver ces vestiges dans le sol en les évoquant à la surface du dallage.

Dans cette optique, la Ville de Bordeaux a souhaité engager une étude scientifique aboutissant à une reconstitution en 3D de ces vestiges en les intégrant dans l'évolution historique de la cathédrale.

Ce projet sera réalisé dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux, la CUB, la DRAC et Ausonius (Unité mixte de recherche entre le CNRS et l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III).

A ce titre, notre Etablissement Public est sollicité pour contribuer, par fonds de concours, à hauteur de 18000€ (répartis sur 3 ans : 2009, 2010 et 2011) dans le cadre du plan de financement ci-après :

Dépenses	Montant T.T.C.	Recettes	Montant T.T.C.
Frais de réalisation de l'étude par Ausonius	72000€	. Contribution Ausonius (fonds propres) . Subvention DRAC . Ville de Bordeaux . Fonds de Concours CUB	18000€ 18000€ 18000€ 18000€
TOTAL	72000€	TOTAL	72000€

Compte tenu de l'intérêt de la démarche et de son lien avec les travaux du tramway, il est proposé d'y donner une suite favorable.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu l'article L5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet à la Communauté urbaine d'accorder, à ses communes membres, des fonds de concours permettant de contribuer au financement de la réalisation du fonctionnement d'un équipement,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que la réalisation de cette reconstitution 3D s'intègre dans le fonctionnement de la cathédrale en permettant la connaissance des étapes de sa construction et en valorisant les vestiges mis à jour du clocher porche,

Décide :

Article 1 : un fonds de concours de 18000€, répartis à égalité sur les trois exercices 2009, 2010 et 2011, est accordé à la Ville de Bordeaux pour contribuer à la reconstitution 3D des vestiges du clocher porche de la cathédrale de Bordeaux.

Article 2 : Cette dépense sera imputée au budget des exercices respectifs, chapitre 204, fonction 414, article 20414, programme HDB, CRB D010.

Article 3 : M. le Président est autorisé à signer la convention de partenariat ci-annexée avec la Ville de Bordeaux, le CNRS, l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et Ausonius.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. ASSERAY ne participe pas au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 janvier 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 FÉVRIER 2010

PUBLIÉ LE : 3 FÉVRIER 2010

M. LUDOVIC FREYGEFOND